

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 FEVRIER 2015**

Séance ouverte à 18h35.

Absent excusé : Bruno CANEPA (pouvoir à A. DU MESNIL).

Secrétaire de séance : Chloé PAGLIAROLI.

**1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 17/12/2014**

Approuvé à l'unanimité.

**2. Points propres : Point sur les futurs travaux des containers semi-enterrés - Permission de voirie parcelle Route de Châtillon au Département**

Le maire expose où seront situés les futurs containers.

*Place du Champ de mars* : 8 containers semi-enterrés seront disposés en arc de cercle (2 pour les ordures ménagères, 2 pour les cartons, 2 pour le verre, 2 pour les corps creux).

*L'emplacement du Champ du Clos* : peu utilisé, serait remplacé par un emplacement sur le terrain de la DDE (à côté de la caserne des pompiers). Des discussions sont en cours avec la DDE pour échanger ce terrain contre un autre, ce qui prendra du temps, car il s'agirait du chemin mitoyen à leur terrain, qu'il faut d'abord déclasser ; mais la DDE accepte de prêter son terrain jusqu'à la fin des démarches. Il y aurait là 2 containers enterrés, et 3 apparents.

*Au camping* : 2 containers semi enterrés et 6 apparents seront placés à l'endroit des bacs actuels.

*MARPA* : 4 containers semi-enterrés seront disposés chemin des Clèches.

*Claps* : sur le parking actuel de la Via Ferrata, seront placés 3 colonnes de tri.

Réalisés par l'entreprise Fraboulet, les travaux doivent être achevés avant l'été, pour une mise en service dès septembre prochain.

Pas de vote.

**3. Affermage Snack du Claps : Modification des critères de l'Avis d'appel public à la concurrence (délégation de service public 2015 – 2019)**

Le maire rappelle que le type de procédure le plus pertinent serait la délégation de service public. Il lit l'avis d'appel public à concurrence à publier qui est proposé.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le maire lit le contrat proposé entre le futur exploitant du snack et la commune, avec les modifications apportés par rapport à l'ancien contrat.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Les candidatures vont pouvoir être déposées en mars ; le candidat devrait être sélectionné lors du Conseil municipal de mars. Le maire signale qu'une dalle va être réalisée dans la réserve du snack, et qu'une porte en métal sécurisera les w-c.

4. **Camping Les Foulons : Délai de paiement de la redevance d'affermage (dernier tiers 2014) – erreur matérielle**

Un étalement des sommes à payer par le gérant du camping avait été consenti par le Conseil lors de sa dernière réunion. Mais suite à une erreur de frappe, les chiffres votés s'avéraient erronés et devaient être rectifiés. Approuvé à l'unanimité.

5. **École : Participation aux frais de fonctionnement par la commune de Saint Dizier en Diois (Convention)**

Un enfant de Saint Dizier étant scolarisé cette année à Luc, la convention habituelle entre communes s'applique. Approuvé à l'unanimité.

6. **Repas de Noël de la Commune : Bilan 2014**

Chloé GATTA-PAGLIAROLI expose les bilans financiers du repas des Anciens (participation nette de la commune : 1604,34€), de la distribution de chocolats à ceux n'ayant pu s'y rendre (92,68€), et de la cérémonie des vœux (678,09€).

Pas de vote.

7. **CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) : Convention cadre de participation financière (partenariat pour les formations particulières)**

Après examen de la convention proposée par le CNFPT aux communes, concernant leur participation financière aux formations suivies par les agents, le Conseil approuve à l'unanimité.

8. **SDED : Raccordement au réseau BT pour alimenter un traitement UV en sortie du réservoir d'eau (Hameau de Salles)**

Ce raccordement aérien devait passer au-dessus du terrain de Mme Roselyne BERNARD. Mais suite au refus de cette dernière, 146m de raccordement seront enterrés, pour la somme de 5896,45€ – c'est-à-dire une somme égale au prix du raccordement en aérien.

Approbation à l'unanimité.

9. **Communications du Maire et questions diverses**

- [Micro-Centrale : Production en 2014 et Recettes : 119 062,61€ \(détails consultables en mairie\)](#)

- Camping – snack – piscine : Prévoir réunion en mars avec Sylvain Vallée pour discuter divers points concernant la saison à venir (Courrier de Sylvain V. demandant notamment de reconsidérer la Délégation de Service public))
- Budgets primitifs 2015 : Recensement des besoins (devis, offres de prix,...) en vue de la préparation des budgets. Il est demandé à toutes les commissions de transmettre à la comptable leurs dernières évaluations de dépenses à venir pour 2015.
- Salle Voûtée : Projet d'occupation par l'association YUTHS  
Cette association, tout récemment constituée par des parents d'adolescents de Luc, se propose de les encadrer pour des activités diverses. Sa demande d'un local propose une ouverture de 14 à 17h le mercredi, et 17 à 19h les autres jours, toujours en présence d'un adulte. Après examen, la salle est bien sécurisée. Une délibération aura lieu au prochain Conseil pour la louer, après que l'association Voconces Anim' l'ait débarrassée.
- Gestion des chats errants : Projet de partenariat avec l'association « La Graine Vagabonde » de Barnave en vue de la stérilisation des chats errants, contre un soutien financier de la mairie.
- Le maire mentionne enfin quelques projets actuellement en cours : l'installation de toilettes sèches au Claps (autorisation nécessaire de la DREAL) ; la réfection de la piste d'envol du Clamontard ; des demandes de subvention en vue de la revitalisation des centre-bourgs (proposées par la DETER)...

- Séance levée à 20h45 -